



Association de patientes
Mieux vivre avec un cancer en Médoc

Règlement des courses enfants

Article 1

L'organisation de l'épreuve est assurée par l'association PIAN SPORT
ÉVASION

Siège social Mairie du Pian Médoc 260 avenue Pasteur

33290 LE PIAN MÉDOC

Article 2

Les courses se dérouleront le samedi 5 octobre 2024, le départ sera
donné à :

- 11h pour les enfants de 7 à 9 ans, distance 500m
- 11h15 pour les enfants de 10 à 11 ans, distance 1000m
- 11h30 pour les enfants de 12 à 14 ans, distance 1500m

Article 3

Dans un souci du bon déroulement des épreuves et afin d'accueillir
nos chers enfants dans les meilleures conditions, les inscriptions
seront limitées à 40 participants par courses.

Inscription possible sur place avant 10h30

Les enfants doivent être accompagnés a minima d un parent et présenter une autorisation parentale.

Article 4

La sécurité des courses est assurée par l'association organisatrice Pian Sport Évasion

Article 5

Les courses ne sont pas chronométrées et ne donnent pas lieu a un classement final

Article 6

2€ minimum seront demandés par participants et reversés à l'association Rose Médoc

Article 7

Les courses enfants auront lieu au tour de la zone Dojo tennis du Pian- Médoc

Article 8

Les parents autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles les enfants pourraient apparaître à l'occasion de la manifestation

Article 9

La participation des enfants aux courses se fait sous la responsabilité des parents, ces derniers reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.